



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 560-2016

Règlement décrétant les taux de taxation applicables à chacun des règlements d'emprunt et divers tarifs de compensation pour l'exercice financier 2017

Lors de la séance ordinaire tenue le 21 décembre 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 560-2016, règlement décrétant les taux de taxation applicables à chacun des règlements d'emprunt et divers tarifs de compensation pour l'exercice financier 2017.

Ledit règlement 560-2016 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-DEUXIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux mille seize.



Directeur général et secrétaire-trésorier
M^c Richard B. Morasse, MBA